***TROC ET PUCES du DIMANCHE 14 AVRIL 2019***

***(Vide-dressing, sport, vaisselle, jouets, puériculture, divers…)***

**SALLE DE KERPRAT – Allée de Kerprat (à coté de l’Estran) - 56520 GUIDEL GPS : lat. 47.7878711 - long. -3.4863189000000148**

 **BULLETIN D'INSCRIPTION (****Tennis.guidel@orange.fr****)**

**NOM : Prénom : tel :**

**Adresse : ville :**  **Mail :**

**Carte identité : Permis de conduire : Passeport :**

**Renseigner : N° de la pièce : ( obligatoire ) délivrée le : / / à ( lieu ) :**

**FOURNIR OBLIGATOIREMENT UNE PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE**

**RESERVATION (à cocher obligatoirement svp) EN INTERIEUR : EN EXTERIEUR :**

**Articles exposés : dressing : Puériculture : Vaisselle  Jouets : Autres ?  :**

**LA TABLE de 1 mètre : 5 euros x = Euros (maximum 6 tables)**

**PORTANT ( non fourni ) d'une longueur 1 mètre : 5 euros x = Euros**

**PLACE EXTERIEURE : les 2 X 2 mètres : 5 euros x = Euros**  **(table non fournie et sans abri)**  ---------------------

 **Total = Euros**

**Bulletin à renvoyer au TENNIS CLUB DE GUIDEL / TROC ET PUCES / BP 46 / 56520 GUIDEL Accompagné du paiement par chèque (ordre: Tennis Club de Guidel) et de la photocopie de la pièce d’identité**

**Je soussigné (e) , M , reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du Troc du dimanche 14 AVRIL 2019 et déclare l’accepter sans réserve et, atteste ne pas avoir participé à 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile.**

**A , le Signature**

**TROC ET PUCES SALLE DE KERPRAT – Allée de Kerprat (à coté de l’Estran) - 56520 GUIDEL**

**GPS : GPS : lat. 47.7878711 - long. -3.4863189000000148 (****Tennis.guidel@orange.fr****)**

**PARTIE A CONSERVER REGLEMENT INTERIEUR DU TROC ET PUCES**

LE TROC ET PUCES est organisé par l’ Association du Tennis club de Guidel et est ouvertexclusivement à tous les particuliers, les associations et amicales / Il est autorisé la vente de tout article (Sauf armes à feu et armes blanches)**. /** Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de l’exposant, tant encas de détérioration, de vol ou de préjudice.**/** L'organisateur décline toute responsabilité, qui demeure celle de l'exposant, quant à la conformité, l'état et de manière générale, la fiabilité des articles vendus. / Seront exposants les personnes physiques et morales dont le bulletin d’inscription sera dument complété, daté, signé et accompagné du paiement par chèque ( à l’ordre duTENNIS CLUB DE GUIDEL) AVANT LE **8 AVRIL 2019**, - Les exposants seront accueillis entre 7H et 8H30, muni de leur pièce d’identité et devront être en place pour 8h30. / Tout exposant s’engage à être présent au plus tard à8h30 et devront rester en place de 8h30 à 18h.. /Toutes réservations non occupées à 8H30 seront annulées au profit d’un exposant en attente, son règlement restant la propriété du club. /Le droit d’entrée de 1 euro par personne, gratuit jusqu’à 12 ans, reviendra exclusivement à l’organisateur de cette manifestation ainsi que la vente des boissons et des encas. / La vente et le don d’animaux ou de denrées alimentaires, par l'exposant, serontstrictement interdits sur le site. / L’organisation se réserve le droit de refuser tout exposant pouvant entrainer des troubles lors de la manifestation . /Tout exposant respectera le cadre et le matériel fourni par l’organisateur. Chaque exposant est autorisé à rentrer sur le site avec une seule personne. Au delà, toute entrée sera payante. / Les emplacements seront nominatifs et ne sera toléré aucune modification concernant leur attribution./ L’organisateur se réserve le droit de clôturer les inscriptions sans préavis dès le nombre de place atteint.